

Primeau, Josée (BAPE)

Lévis

6211-04-004

De: Claire Pageau
Envoyé: 26 janvier 2007 16:42
À: PER_INFO_Rabaska (BAPE); Claire Pageau
Objet: MEMOIRE PRESENTE AU BAPE AU SUJET DU PROJET DU PORT METHANIER
RABASKA



MEMOIRE
:ENTE AU BAPE AU

Claire Pageau

MEMOIRE PRESENTE AU BAPE AU SUJET DU PROJET DU PORT METHANIER RABASKA

jeudi, le 25 janvier 2007

INTRODUCTION

En tant que nouvelle résidente à l'île d'Orléans depuis à peine cinq ans, je fus sidérée d'apprendre que le Québec considérait l'implantation d'un port méthanier situé, dans un premier temps, près d'une agglomération urbaine et dans un deuxième temps, près d'une agglomération urbaine historique. Je m'y objecte non seulement pour des raisons sécuritaires mais également pour des raisons esthétiques. De plus, la prise de conscience écologique qui surgit de part et d'autres tant au Canada que dans le monde entier nous obligent à nous poser de sérieuses questions non seulement sur l'implantation d'un port méthanier à Lévis ou ailleurs mais sur notre engagement à la cause environnementale.

PREMIERE PARTIE : SECURITE

Il va de soi que les producteurs du projet, Gaz de France, Gaz Métro et Enbridge nous assurent qu'ils feront tout en leur pouvoir pour minimiser les risques d'accidents et d'incidents au site Rabaska. Il suffit de lire les dépliants conçus à cet effet. On respecte les normes canadiennes, américaines et européennes, on décrit l'analyse du risque etc etc. Cependant, malgré toutes ces paroles se voulant des plus sécurisantes, le choix de l'emplacement à Lévis n'en demeure pas moins le site situé le plus à l'intérieur des terres que tous les autres ports méthaniers au monde. En plus, il est situé près de fortes concentrations de populations, à Lévis, à l'île d'Orléans et à Québec. N'y a-t-il pas aujourd'hui des ports méthaniers où les communautés avoisinantes et même les autorités regrettent leur emplacement? Prenons l'exemple de Boston. Tout l'arsenal d'hélicoptères et de garde côtière qu'on met en place pour augmenter la sécurité des citoyens depuis les événements du 11 septembre! Et ceci n'élimine toujours pas entièrement les risques! On comprend pourquoi les Américains refusent maintenant l'implantation de nouveaux ports méthaniers sur la côte est de leur pays. Imaginez vivre à quelques kilomètres de ce port. L'opération du déversement dure environ de 15 à 18 heures. Pendant tout ce temps le bruit des paquebots est amplifié par le bruit des hélicoptères et les phares volent les résidents de leur nuit paisible. Voilà le cauchemar que Rabaska propose à l'île d'Orléans.

Il n'y a pas que le terrorisme qui est en cause! Au contraire, en Algérie en 2004, l'explosion d'un nuage de vapeur causait la mort de 27 personnes et infligeait des blessures à 73 autres. Evidemment, vous me direz qu'en Algérie ce n'est pas tout à fait pareil. N'étant ni ingénieure ni spécialiste, je vous l'accorde. J'admets que pour des raisons techniques, climatiques ou autres, la construction des sites méthaniers peut

varier. Mais n'empêche qu'un nuage de vapeur reste toujours un nuage de vapeur avec les mêmes conséquences. N'est-il pas juste d'avouer qu'un port méthanier diminue de façon significative ses risques d'accidents mortels s'il est situé loin d'agglomérations urbaines? Et pourtant, ce n'est pas les grands espaces qui manquent au Québec.

Je demande aux promoteurs, et aux gouvernements impliqués de bien vouloir renseigner le BAPE et la population des accidents et incidents déjà survenus dans des installations de ports méthaniers pendant les opérations de même que pendant la construction. Ainsi la population sera en mesure de juger de façon rationnelle du bien fondé d'un tel projet. A date, les promoteurs font surtout miroiter les retombées économiques du projet dont nous reparlerons plus tard.

DEUXIEME PARTIE : ESTHETIQUE

Attardons-nous au plan esthétique. Dans un premier temps, le port méthanier me rappelle, en plus énorme, les installations des Ciments du St-Laurent, à Montmorency, près de l'entrée de l'île, une industrie source de pollution atmosphérique et visuelle. Heureusement que nous les avons fait disparaître. On pourrait parler aussi des pylones/tours d'Hydro Québec qui défigurent l'environnement de l'île, depuis plus de trente ans. Si les résidents de cette époque avaient manifesté un peu plus vigoureusement contre ces projets, nous ne serions pas aujourd'hui à déplorer ces décisions. Même chose pour Rabaska, site de pollution atmosphérique visuelle et auditive. Curieusement, les municipalités de l'île enfouissent leurs fils électriques dans le but de respecter la beauté des villages historiques et ancestraux.

Quelle vue nous réserve Rabaska non seulement à partir d'un chalet situé en bordure du fleuve tel que présenté dans la brochure mais à partir du terrain de golf ou du cap où sont situées les maisons ancestrales? Je respecte votre désir d'intégrer le plus harmonieusement possible le projet dans son environnement. Cependant, vu l'ampleur et la superficie du site, il est impossible de le faire disparaître en totalité. Vous dites bien dans la brochure « les zones boisées existantes seront préservées et prolongées dans la mesure du possible » et « l'intégration visuelle du corridor reliant la jetée au terminal sera harmonieuse avec le site car en bonne partie enfouie ». « L'éclairage sera adapté pour satisfaire les exigences opérationnelles tout en réduisant les nuisances pour les résidents ». Réduction mais non élimination! Je continue « l'utilisation agricole du site pourra être maintenue en grande partie ». Les promoteurs admettent très clairement dans la brochure et je cite « la présence de Rabaska modifiera la nature du paysage ». Faut-il en dire plus?

Quel avenir nous réserve Rabaska? Etant donné la proximité du gaz, d'autres industries seront inévitablement invitées à s'installer dans la région. Nous verrons alors l'effet boule de neige où la nature environnante sera de plus en plus dépaysé, comme l'est de Montréal si j'ose dire. Est-ce le tableau que le Québec désire présenter aux visiteurs qui arrivent en croisière sur le fleuve dans le but de se familiariser avec l'histoire de la culture française

en Amérique? Est-ce la richesse que le Québec veut montrer aux personnes qui viennent visiter des sites du patrimoine mondial tel que décrété par l'UNESCO? Au fait, si le Québec défigure ses richesses patrimoniales l'UNESCO peut-elle en retour retirer sa désignation?

Et nous les insulaires qui devons respecter les règlements très sévères sur toutes modifications extérieures de notre environnement et de nos demeures même jusqu'à la couleur des murs, pourquoi les mêmes règles ne s'appliquent pas aux industries? Que dirait le gouvernement français et l'opinion publique française si un port méthanier était proposé dans un rayon de quelques kilomètres du mont St-Michel? Que dire de Rabaska à un kilomètre de l'île d'Orléans?

TROISIEME PARTIE : CONSCIENCE ECOLOGIQUE

J'en arrive à la prise de conscience soudaine qui surgit présentement auprès des dirigeants et de la communauté mondiale. Devenir écolo fait la une des manchettes. En effet, tous les médias francophone et anglophone de même que la presse internationale nous informent tous les jours des inquiétudes, des recommandations, et de nos engagements en tant que citoyens pour assurer un avenir vert. Je cite en exemple quelques cas. L'Autriche déclarait la semaine dernière que d'ici une trentaine d'année on s'attend à ce que les icebergs des Alpes aient majoritairement disparus. Le premier ministre britannique Tony Blair fut publiquement critiqué suite à des vacances familiales à la Barbade et en Floride. Et le Prince Charles, un fervent des causes environnementales a annulé ses vacances de ski en Suisse.

Même le Premier Ministre Stephen Harper ressuscite le plan environnemental libéral qu'il avait rayé de son budget le printemps dernier. Dans une largesse inattendue, le journal La Presse annonce, le 19 janvier dernier, les propositions fédérales d'un plan vert de 1,5 milliards. C'est à coup de 2 millions pour la restauration du Parc Stanley et de 30 millions pour la « Great Bear rainforest » que le Premier Ministre offre à la Colombie-britannique. Son plan de soutien à la production d'énergie verte ne peut qu'encourager le Québec à développer davantage son industrie hydro-électrique et ses projets d'énergie éolienne. Souhaitons que le Ministre Claude Bécharde ait pris note.

Vous soupçonnez un vent de campagne électorale, je l'admets. Soyons réaliste, les causes environnementales gagnent de plus en plus de votes au détriment de la santé, de l'éducation et même de l'économie. On nous fait part que le Premier ministre a lu récemment et fort apprécié les ouvrages de l'économiste Jane Jacobs, une canadienne de réputation mondiale qui a toute sa vie prôné le besoin urgent d'un équilibre sain entre l'économie, l'environnement et le secteur urbain. Ces lectures aurait-elles eu une influence majeure sur Monsieur Harper? Je le souhaite car il en dépend de l'avenir de la planète. Je propose aux promoteurs, aux instances gouvernementales et à vous Messieurs les commissaires de lire à son sujet.

Toujours dans le même esprit, le fédéral propose de créer des terminales nucléaires, énergie plus propre que l'hydrocarbure, dans le nord de l'Alberta, pour permettre l'extraction des sables bitumineux. Si tel est le cas, pourquoi aurions-nous toujours besoin de port méthanier dans l'est? N'oublions pas que nous sommes à la merci des gens qui nous procurent le produit. Or, si le gaz vient de pays politiquement instable, où est notre garantie que nous serons toujours alimentés sans interruptions? Les Etats-Unis ont bien compris. Ils vont s'alimenter en Alberta, pays politiquement stable, et proposent au Québec de construire des ports méthaniers pour s'alimenter auprès du Moyen Orient.

La liste des propositions du plan vert fédéral se déroulera dans les semaines et les mois à venir. Tous ces nouveaux programmes arrivent à temps pour nous faire réaliser que nous nous engageons trop rapidement dans un projet de port méthanier polluant et dont nous n'avons pas de besoin immédiat sinon de satisfaire nos voisins du sud.

De son côté, Monsieur Robert Tessier de Gaz Métro affirmait dans le Globe and Mail du 22 janvier dernier que l'augmentation du prix de l'électricité au Québec à un niveau concurrentiel pourrait augmenter les coffres de la province de 5 milliards par année. Quelle bonne nouvelle! Cinq milliards d'ajouter aux 2 ou 3 milliards de profits annuels d'Hydro Québec! En voilà des ressources pour la recherche et le développement d'une industrie propre, rentable et exportable. Dans ce même article Monsieur Tessier ajoute "There is a gold mine next right to us. Both Ontario and the U S northeast have huge demand for electricity and the price is right." Nous sommes bien loin des 10 à 12 millions annuels en taxes municipales provinciales et fédérales qu'engendraient le port méthanier de Lévis. Pourquoi polluer pour un piètre 10 à 12 millions alors qu'on peut être plus rentable et avoir la conscience en paix avec de l'énergie propre et en plus, rencontrer les politiques environnementales du ministre Monsieur Béchard?

De plus, Monsieur Tessier affirme qu'au rythme où nous consommons l'énergie, nous avons du gaz pour à peine 75 ans. Alors, pourquoi créer le monstre Rabaska dans un secteur habité et historique pour dans à peine 75 ans devoir vivre avec une plaie odieuse devant les yeux? C'est une vision à court terme qui cherche le profit immédiat au détriment d'une conscience écologique.

Je m'en voudrais de terminer cette intervention sans mentionner l'apport et l'engagement de notre jeunesse aux causes environnementales. J'invite les commissaires, les promoteurs du projet et les instances gouvernementales à participer au congrès sur les changements climatiques « ACTION JEUNESSE MONTREAL » qui se tiendra au Palais des Congrès, à Montréal les 20, 21 et 22 mars prochain. Quelques centaines d'étudiants des Cegep et des Universités viendront délibérer sur leur avenir environnemental et entendre des conférenciers comme Al Gore et David Suzuki. Quelle est la position de ces jeunes envers Rabaska? Faites le sondage et souvenez-vous que ce sont eux, les jeunes, qui vont hériter des conséquences de nos actions d'aujourd'hui.

CONCLUSION :

Compte tenu du débat environnemental courant, compte tenu des engagements gouvernementaux dans ce secteur, compte tenu qu'une bonne partie des gaz sont directement ou indirectement destinés hors pays et compte tenu qu'il existe des industries propre et plus économiques, il est présentement prématuré de construire un port méthanier à Lévis ou ailleurs.

Si un port méthanier s'avérait nécessaire dans le futur, nous devons avant même de le construire établir des contrôles anti-polluants obligatoires et non des programmes volontaires tels qu'ils existent présentement et qui se sont révélés tout à fait inefficaces.

De plus, pour le respect des biens patrimoniaux, il faut établir tout secteur industriel dans des régions discrètes c'est à dire éloigné des secteurs résidentiels des sites historiques et touristiques.